

PLAN RÉGIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DES CHIROPTÈRES

NORMANDIE | 2017-2025



Groupe
Mammalogique
Normand

DREAL Normandie
Groupe Mammalogique Normand

PLAN RÉGIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DES CHIROPTÈRES NORMANDIE | 2017-2025

Plan régional d'actions rédigé par :

Émilie AVRIL & Mélanie MARTEAU
Groupe Mammalogique Normand

Sur la base du Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères (Tapiero 2016) et de la Stratégie régionale pour la conservation des chiroptères en Auvergne (Bernard & Durand 2016).

Plan régional d'actions piloté par :

Bruno DUMEIGE
DREAL Normandie

Référencement proposé :

AVRIL E. & MARTEAU M. 2017. Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères – NORMANDIE 2017-2025. Groupe Mammalogique Normand, DREAL Normandie. 31p.

Crédit photo de la page de garde : Barbastelle d'Europe ©Thomas Cheyrezy

SOMMAIRE

Introduction	1
I. État des connaissances	2
I.1. Les précédents plans d’actions nationaux et régionaux	2
I.2. Les chauves-souris normandes : espèces et statuts	4
I.3. Les menaces	5
II. Les chauves-souris du PRAC 2017-2025	6
II.1. Les espèces prioritaires du PNA Chiroptères	6
II.2. Les espèces prioritaires complémentaires en région	6
II.3. Liste des espèces retenues pour le Plan d’Actions Régional en faveur des Chiroptères de Normandie 2017-2025	7
III. Les actions du PRAC 2017-2025	8
III.1. Les objectifs.....	8
III.2. Le Plan d’actions National et sa déclinaison régionale.....	9
III.3. Les fiches actions	10
IV. Tableaux récapitulatifs des indicateurs	29

INTRODUCTION

Comment préserver les chauves-souris en France métropolitaine, et plus particulièrement en Normandie ? Comment rétablir puis maintenir les populations des espèces les plus menacées ? Tel est l'enjeu de ce troisième Plan d'Actions National en faveur des Chiroptères et de sa déclinaison normande.

Les chauves-souris sont un maillon essentiel du fonctionnement des écosystèmes de par la forte pression qu'elles exercent sur les populations d'insectes. Elles participent activement au maintien de l'équilibre des milieux naturels et elles contribuent également au maintien de plusieurs cortèges d'autres espèces ; ce sont des espèces dites parapluie.

Parallèlement, les effectifs de chauves-souris ont chuté depuis les années 1950-1960 ; conséquence malheureuse des nombreuses pressions subies par les populations du fait du développement des activités humaines (mortalité directe, perte de gîtes et de terrains de chasse favorables, etc.). Leur présence nous renseigne ainsi sur les caractéristiques écologiques de notre environnement et sur l'incidence de certaines de nos pratiques. Mener à bien des actions de conservation indispensables à la préservation et à la restauration de ces espèces est donc un enjeu prioritaire.

Le présent document a été présenté à la commission « espèces » le 03 octobre 2017 et validé en séance plénière du CSRPN Normandie le 10 octobre 2017.

I. ÉTAT DES CONNAISSANCES

I.1. LES PRÉCÉDENTS PLANS D' ACTIONS NATIONAUX ET RÉGIONAUX

« Les plans nationaux d'actions sont des outils stratégiques qui visent à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des espèces menacées ou faisant l'objet d'un intérêt particulier. Anciennement appelés plans de restauration, les premiers plans ont été mis en œuvre en France en 1996. Ce dispositif est sollicité lorsque les outils réglementaires de protection de la nature sont jugés insuffisants pour rétablir une espèce ou un groupe d'espèces dans un état de conservation favorable. » (MEDDE, 2012)

Au regard des chiroptères, un premier plan de restauration à vu le jour sur la période 1999-2003 pour permettre de dresser un bilan sur l'état des populations de chauves-souris sur le territoire métropolitain. Le Plan National d'Actions (PNA) en faveur des Chiroptères 2009-2013 a eu pour but principal de mettre en place des actions de protection pour la conservation des chiroptères sur le long terme tout en assurant le suivi des populations, l'amélioration des connaissances, l'information et la sensibilisation. Un diagnostic des 34 espèces de Chiroptères de métropole (Tapiero 2014) a été établi à l'issue du bilan du PNA (tableau 1).

En région Normandie, le Groupe Mammalogique Normand a rédigé et animé la déclinaison de ce deuxième PNA Chiroptères sous le pilotage des ex DREAL Basse et Haute Normandie. Ainsi, le Plan Interrégional d'Actions en faveur des Chiroptères (PIAC) 2009-2013 a permis de mobiliser, dans les deux régions normandes, un grand nombre de partenaires autour de la protection des chauves-souris, d'améliorer les connaissances sur ces espèces, de protéger de nombreux sites et de sensibiliser un grand nombre de personnes grâce à l'appui indispensable du réseau bénévole.

Tableau 1 : Bilan des tendances d'évolution des connaissances et des populations pour chaque espèce (Tapiero 2014). Légende :  inconnu  en diminution  stable  en augmentation

Espèces	Tendance d'évolution des connaissances	Tendance d'évolution des populations
Barbastelle d'Europe		
Grand murin		
Grand rhinolophe		
Grande noctule		
Minioptère de Schreibers		
Molosse de Cestoni		
Murin à moustaches		
Murin à oreilles échancrées		
Murin d'Alcathoé		
Murin de Bechstein		
Murin de Brandt		
Murin de Capaccini		
Murin de Daubenton		
Murin de Natterer		
Murin des marais		
Murin du Maghreb		
Murin d'Escalera		
Noctule commune		
Noctule de Leisler		
Oreillard gris		
Oreillard montagnard		
Oreillard roux		
Petit murin		
Petit rhinolophe		
Pipistrelle commune		
Pipistrelle de Kuhl		
Pipistrelle de Nathusius		
Pipistrelle pygmée		
Rhinolophe de Méhely		
Rhinolophe euryale		
Sérotine bicolore		
Sérotine commune		
Sérotine de Nilsson		
Vespère de Savi		

I.2. LES CHAUVES-SOURIS NORMANDES : ESPÈCES ET STATUTS

En Normandie, 21 espèces de chauves-souris sont présentes sur tout le territoire. La Sérotine bicoloré (*Vespertilio murinus*) et la Pipistrelle pygmée (*Pipistrellus pygmaeus*) sont considérées comme exceptionnelles et très rares dans la région. Ces deux espèces migratrices ne peuvent être contactées qu'aux passages printanier et automnal. La présence du Murin de Brandt (*Myotis brandtii*) reste à confirmer génétiquement dans la région. Enfin, La Grande Noctule (*Nyctalus lasiopterus*), bien qu'inscrite sur la liste rouge de Haute-Normandie, correspond à une donnée historique de 1833.

Tableau 2 : Liste des chauves-souris de Normandie. Le statut des espèces pour les listes rouges de Basse-Normandie (LRR BN), Haute-Normandie (LRR HN) et France (LRN France) est indiqué.

Nom latin	Nom vernaculaire	LRR BN	LRR HN	LRN France
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	VU	EN	LC
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	VU	VU	NT
<i>Noctula noctula</i>	Noctule commune	VU	VU	NT
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	NT	VU	NT
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	NT	VU	LC
<i>Myotis bechsteinii</i>	Murin de Bechstein	NT	NT	NT
<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	NT	NT	NT
<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	LC	NT	LC
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	LC	LC	LC
<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	LC	LC	LC
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	LC	LC	LC
<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustaches	LC	LC	LC
<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	LC	LC	LC
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	LC	LC	LC
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	LC	LC	LC
<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	LC	LC	LC
<i>Myotis alcathoe</i>	Murin d'alcahoë	LC	DD	LC
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	LC	DD	LC
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	DD	DD	LC
<i>Vespertilio murinus</i>	Sérotine bicoloré	-	DD	DD
<i>Myotis brandtii</i>	Murin de Brandt	NE	NE	LC
<i>Nyctalus lasiopterus</i>	Grande Noctule	-	NA	LC

Listes rouges : EN = en danger, VU = vulnérable, NT = quasi-menacée, LC = préoccupation mineure, DD = données insuffisantes, NA = non applicable, NE = non évaluée

I.3. LES MENACES

Le comité d'experts national, réuni dans le cadre de l'élaboration du Plan National d'Actions Chiroptères 2016-2025 a identifié huit types de menaces pouvant affecter les populations de chauves-souris en France métropolitaine :

- L'aménagement du territoire : la destruction d'arbres hors forêt, la pollution lumineuse, l'artificialisation et l'homogénéisation des paysages entraînant la disparition des gîtes et des terrains de chasse ... ,
- La perturbation des gîtes souterrains : le dérangement direct, les mises en sécurité inadaptées, les activités touristiques... ,
- La perturbation des gîtes dans les bâtiments : la rénovation des bâtiments publics et privés, les travaux d'isolation et d'entretien la restauration des toitures, le traitement des charpentes, l'éclairage des façades ... ,
- Les infrastructures de transport : les risques de collision, la rupture des routes de vol, l'entretien et la rénovation des ponts... ,
- Les parcs éoliens : les risques de collision ou de barotraumatisme, la rupture des routes de vol ... ,
- Une gestion forestière inadaptée : la disparition des réseaux de gîtes et des terrains de chasse, homogénéisation des boisements
- Des pratiques agricoles inadaptées : l'utilisation d'antiparasitaires ou d'insecticides faisant disparaître la ressource alimentaire, la destruction des haies, la coupe d'arbres isolés, l'abandon du pâturage extensif, le retournement de prairies
- Les épizooties : facteur naturel dont les conséquences peuvent être accrues du fait d'une condition physique détériorée suite à l'impact de pressions anthropiques notamment (diminution des ressources trophiques, ...).

II. LES CHAUVES-SOURIS DU PRAC 2017-2025

II.1. LES ESPÈCES PRIORITAIRES DU PNA CHIROPTÈRES

Sur les 34 espèces métropolitaines, seules 19 espèces ont été retenues comme prioritaires dans le Plan National d'Actions sur la base de l'état de conservation des espèces, des résolutions Eurobats, des statuts de la liste rouge nationale et des tendances d'évolution des populations.

Parmi la liste des 19 espèces, seulement 8 sont présentes en Normandie et seront prioritaires dans le présent Plan Régional d'Actions :

PETIT RHINOLOPHE
GRAND RHINOLOPHE
MURIN DE BECHSTEIN

PIPISTRELLE COMMUNE
PIPISTRELLE DE NATHUSIUS
SÉROTINE COMMUNE

NOCTULE COMMUNE
NOCTULE DE LEISLER

II.2. LES ESPÈCES PRIORITAIRES COMPLÉMENTAIRES EN RÉGION

Conformément aux recommandations nationales et aux directives de la DREAL Normandie, des espèces complémentaires peuvent être ciblées en région en fonction de l'état des populations et des listes rouges régionales.

Les enjeux locaux de conservation et d'amélioration des connaissances sont identifiés sur les listes régionales de Basse et Haute-Normandie sous les catégories « EN = en danger », « VU = vulnérable », « NT = quasi menacée » et « DD = données insuffisantes ». Ainsi, un total de 6 espèces complémentaires correspondants à ces enjeux sont retenues pour la stratégie régionale.

BARBASTELLE D'EUROPE
GRAND MURIN

MURIN D'ALCATHOE
OREILLARD GRIS

PIPISTRELLE PYGMÉE
SÉROTINE BICOLORE

II.3. LISTE DES ESPÈCES RETENUES POUR LE PLAN D' ACTIONS RÉGIONAL EN FAVEUR DES CHIROPTÈRES DE NORMANDIE 2017-2025

Le Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères de Normandie concerne 14 espèces sur les 21 présentes sur le territoire normand. L'indice de rareté établi lors de l'atlas des mammifères sauvages de Normandie (GMN 2004) est indiqué.

Tableau 3 : Liste des 14 espèces de chiroptères retenues pour le PRAC 2017-2025.

Nom latin	Nom vernaculaire	Indice de rareté	LRR BN	LRR HN	LRN France
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	R	VU	EN	LC
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	R	VU	VU	NT
<i>Noctula noctula</i>	Noctule commune	R à PC	VU	VU	NT
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	R à PC	NT	VU	NT
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	R à PC	NT	VU	LC
<i>Myotis bechsteinii</i>	Murin de Bechstein	PC	NT	NT	NT
<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	R à PC	NT	NT	NT
<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	C	LC	NT	LC
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	C	LC	LC	LC
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	TC	LC	LC	LC
<i>Myotis alcathoe</i>	Murin d'alcaïthoe	TR	LC	DD	LC
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	PC	LC	DD	LC
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	E	DD	DD	LC
<i>Vespertilio murinus</i>	Sérotine bicolor	E	-	DD	DD

Listes rouges : EN = en danger, VU = vulnérable, NT = quasi-menacée, LC = préoccupation mineure, DD = données insuffisantes, NA = non applicable, NE = non évaluée

Indice de rareté : TC = très commune, C = commune, PC = peu commune, R = rare, TR = très rare, E = exceptionnelle

III. LES ACTIONS DU PRAC 2017-2025

III.1. LES OBJECTIFS

Lors du premier plan de restauration, les efforts ont été dirigés vers le suivi des populations, l'amélioration des connaissances, l'information et la sensibilisation.

Le second plan national et sa déclinaison régionale ont visé plus particulièrement la protection des sites d'hibernation et de reproduction majeurs ainsi que le développement d'un réseau d'acteurs pour une meilleure prise en compte des chiroptères.

Ce troisième plan régional, résolument tourné vers l'opérationnel, a pour objectif principal d'améliorer l'état de conservation des espèces prioritaires régionales avec trois objectifs spécifiques :

- Améliorer la connaissance et assurer le suivi en vue de la conservation des populations
- Prendre en compte les Chiroptères dans les aménagements et politiques publiques
- Soutenir le réseau et informer

Il s'agira ainsi de poursuivre la dynamique partenariale engagée lors du précédent plan et de développer de nouvelles collaborations pour :

- concevoir des solutions à long terme pour la conservation des chiroptères et réduire la mortalité liée aux activités anthropiques
- répondre aux obligations européennes et internationales de conservation des chiroptères
- protéger un réseau de gîtes favorables aux chauves-souris, les terrains de chasse et les corridors de déplacement
- soutenir le fonctionnement des réseaux de protection des chiroptères
- centraliser, partager et diffuser les connaissances existantes
- encourager la participation active à la conservation des chiroptères

La durée du PNA et de sa déclinaison régionale, en lien avec la dynamique d'espèces longévives, s'étale sur 10 ans. Une évaluation à mi-parcours permettra d'adapter les objectifs et les méthodes selon d'éventuels nouveaux enjeux identifiés.

III.2. LE PLAN D' ACTIONS NATIONAL ET SA DÉCLINAISON RÉGIONALE

Tableau 4 : Correspondance entre le Plan National d'Actions Chiroptères et la déclinaison normande.

Action Nationale	Intitulé de l'action Plan National d'Actions Chiroptères	Action Régionale	Intitulé de l'action Plan Régional d'Actions Chiroptères
Axe 1 : Améliorer la connaissance et assurer le suivi en vue de la conservation des populations			
Action 1	Mettre en place un observatoire national des Chiroptères et acquérir les connaissances nécessaires permettant d'améliorer l'état de conservation des espèces	Action 1	Amélioration des connaissances générales des espèces et assurer le suivi des populations
		Action 2	Etudes et Recherche sur les espèces peu connues
		Action 3	Créer un observatoire des espèces migratrices en Normandie
		Action 4	Assurer le maintien et l'enrichissement de la base de données
Action 2	Organiser une veille sanitaire	Action 5	Assurer la coordination régionale du réseau Suivi de la Mortalité Anormale des Chiroptères (SMAC) et du réseau ANSES d'épidémiosurveillance de la rage
Axe 2 : Prendre en compte les Chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques			
Action 3	Intégrer les Chiroptères dans l'aménagement du territoire et le rétablissement des corridors écologiques	Action 6	Intégrer les chiroptères dans les documents de planification territoriale
Action 4	Protéger les gîtes souterrains et rupestres	Action 7	Protéger les gîtes souterrains et sites de swarming
Action 5	Protéger les gîtes dans les bâtiments	Action 8	Protéger les gîtes dans les bâtiments
Action 6	Prendre en compte les Chiroptères dans les infrastructures de transport et les ouvrages d'art	Action 9	Prendre en compte les Chiroptères dans les infrastructures de transport et les ouvrages d'art
Action 7	Intégrer les enjeux Chiroptères lors de l'implantation de parcs éoliens	Action 10	Intégrer les enjeux Chiroptères lors de l'implantation de parcs éoliens
Action 8	Améliorer la prise en compte des Chiroptères dans la gestion forestière publique et privée	Action 11	Améliorer la prise en compte des Chiroptères dans la gestion forestière publique et privée
Action 9	Intégrer les chiroptères dans les pratiques agricoles	Action 12	Intégrer les chiroptères dans les pratiques agricoles
Axe 3 : Soutenir le réseau et promouvoir les échanges			
Action 10	Soutenir les réseaux, promouvoir les échanges et sensibiliser	Action 13	Développer le réseau SOS Chauves-souris
		Action 14	Communiquer et Sensibiliser
		Action 15	Former les professionnels de terrain

III.3. LES FICHES ACTIONS

Axe Plan National d'Actions (PNA)

Nom et numéro de l'action

Objectifs de l'action

Objectif(s) à atteindre

Acquis du PIAC 2009-2013

Réalisations du PIAC 2009-2013 en lien avec la thématique

Description de l'action

Détail des actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs

Espèces concernées

Espèces ciblées par l'action

Indicateurs

Liste des indicateurs permettant le suivi de la mise en œuvre de l'action au fil des années

Acteurs et partenaires

Liste non exhaustive des partenaires (financiers, techniques et scientifiques) pouvant prendre part à la mise en œuvre de l'action

Financement mobilisable

Liste non exhaustive de financement mobilisable

Axe PNA : Améliorer la connaissance et assurer le suivi en vue de la conservation des populations

Action 1 : Améliorer les connaissances sur la répartition régionale des espèces et assurer le suivi des populations

Objectifs de l'action

Suivre l'évolution des populations

Acquis du PIAC 2009-2013

- * Suivi régulier des principaux sites d'hibernation, de reproduction et d'accouplement (673 sites)
- * 238 sites découverts (hibernation et reproduction)
- * Stages, inventaires, prospections en zones blanches (21 stages organisés)
- * Études sur l'écologie de plusieurs espèces : Barbastelle d'Europe, Murin à moustaches/Murin d'Alcathoe, Petit Rhinolophe
- * Établissement des listes rouges régionales Basse et Haute-Normandie

Description de l'action

- * Suivre les principaux gîtes d'hibernation, de reproduction et de swarming connus
- * Rechercher de nouveaux sites de reproduction, d'hibernation et de swarming
- * Identifier les manques de connaissances (espèces, secteurs) et les enjeux de conservation associés
- * Développer des programmes de recherche en lien avec les manques de connaissances identifiés, et notamment :
 - Réaliser des inventaires dans les zones sous-prospectées (inventaires acoustique, captures, prospections)
 - Rechercher les colonies de Grand Murin en Vallée de la Risle, dans le Nord-Cotentin, aux alentours des grands massifs forestiers de l'Eure, de la Seine-Maritime et de l'Orne, etc.
 - Rechercher les colonies de Pipistrelle de Nathusius dans les vallées humides, ainsi que dans les villes et villages côtiers
 - Rechercher les colonies de Grand Rhinolophe dans le Nord-Cotentin, le Perche, le Pays d'Auge, Vallée de la Risle, secteur de Dieppe, etc.
 - Rechercher les colonies de Petit Rhinolophe dans le Pays d'Auge, le Bessin, la Suisse Normande, le sud Manche, le Perche, le Vexin, etc.
 - Rechercher les colonies de Noctule de Leisler dans le Perche, l'Eure et la Seine-Maritime
 - Rechercher les colonies de Noctule commune dans les vallées de l'Andelle et de la Varenne, de la Seine, etc.
 - Rechercher les colonies de Sérotine commune
 - Connaître l'évolution des populations de Pipistrelle commune et de Sérotine commune
 - Connaître l'évolution de la fréquentation des sites de swarming connus
- * Actualiser un listing des gîtes d'intérêt à suivre prioritairement sur le long terme
- * Élaborer la liste rouge des espèces normandes et sa révision en fin de plan dans le cadre de la liste rouge des mammifères
- * Initier une analyse biogéographique et évolutive des peuplements chiroptérologiques à partir des suivis hivernaux
- * Poursuivre la formation du réseau de captureurs et d'observateurs autonomes en acoustique (*cf. fiche formation*)

Espèces concernées

Toutes les espèces

Indicateurs

- * Nombre de sites suivis / nombre de sites à suivre
- * Nombre de sites découverts
- * Nombre de données acquises
- * Nombre de programmes de recherche développés
- * Liste rouge normande réalisée et sa révision en fin de Plan
- * Liste des sites à suivre sur le long terme réalisée
- * Étude biogéographique et évolutive initiée

Acteurs et partenaires

GMN, Parcs Naturels Régionaux, CEN, Conservatoire du Littoral, ONF, CRPF, CPIE CN, Collectivités, etc

Financement mobilisable

DREAL, FEDER, FEADER, AESN, AELB, Départements, Région, bénévolat

Axe PNA : Améliorer la connaissance et assurer le suivi en vue de la conservation des populations

Action 2 : Études et Recherche sur les espèces dont l'écologie est peu connues

Objectifs de l'action

Améliorer les connaissances sur la biologie, la répartition spatio-temporelle, l'écologie d'espèces peu connues

Acquis du PIAC 2009-2013

- * Étude comparative des gîtes et terrains de chasse du Murin d'Alcathoe et du Murin à moustaches

Description de l'action

- * Mettre en œuvre des programmes d'études pertinents et ciblés en fonction des manques de connaissance identifiés, notamment :
 - Réaliser une cartographie pour identifier les secteurs potentiels de présence du Murin d'Alcathoe et réaliser des points de contrôle du modèle ainsi que des captures au filet
 - Rechercher la Pipistrelle pygmée dans les secteurs de Cany-Barville/76 et du Nord-Cotentin/50 par enregistrement acoustique et radio-tracking
 - Rechercher les colonies d'Oreillard gris par capture et prospection du bâti dans des espaces ciblés (bourgs, hameaux, granges, ...)
 - Rechercher la Sérotine bicolore sur les places de chant automnal par la méthode acoustique (villes du littoral et grands monuments)

Espèces concernées

Murin d'Alcathoe, Pipistrelle pygmée, Sérotine bicolore, Oreillard gris

Indicateurs

- * Nombre d'espèces dont le statut a pu être déterminé
- * Nombre d'études réalisées

Acteurs et partenaires

GMN, Parcs Naturels Régionaux, CEN, ONF, CRPF, associations naturalistes, universités, collectivités, réserves naturelles, etc.

Financement mobilisable

DREAL, FEDER, FEADER, fondations, AESN, AELB, Départements, Région, bénévolat

Axe PNA : Améliorer la connaissance et assurer le suivi en vue de la conservation des populations

Action 3 : Créer un observatoire des espèces migratrices en Normandie

Objectifs de l'action

Améliorer les connaissances sur la migration des chiroptères en Normandie en lien avec les actions des autres régions

Acquis du PIAC 2009-2013

- * Données de mortalité issues de suivis bénévoles sur des sites éoliens

Description de l'action

- * Réaliser un programme d'études sur la Pipistrelle de Nathusius
- * Rechercher les couloirs de migration, les zones de haltes migratoires, les places de chant pour chaque espèce
- * Réaliser des inventaires sur les espèces cibles sur les couloirs de migration supposés : acoustique, données mortalité, radar, etc.

Espèces concernées

Pipistrelle de Nathusius, Sérotine bicolore, Noctule commune, Noctule de Leisler, Pipistrelle pygmée

Indicateurs

- * Nombre de données acquises

Acteurs et partenaires

GMN, développeurs éoliens, bureaux d'études, universités, Parcs Naturels Régionaux, collectivités, gestionnaires de sites (conservatoires, ...), etc.

Financement mobilisable

DREAL, FEDER, FEADER, fondations, Région, Développeurs éoliens, bénévolat

Axe PNA : Améliorer la connaissance et assurer le suivi en vue de la conservation des populations

Action 4 : Assurer le maintien et l'enrichissement de la base de données régionale et sa valorisation

Objectifs de l'action

Disposer d'une base de données permettant de suivre l'évolution des populations et d'évaluer l'état de conservation des chiroptères en Normandie.

Être en mesure de répondre aux demandes d'expertise et d'évaluation des politiques nationales et régionales (Liste rouge, SCAP, rapportage Natura 2000, ...).

Acquis du PIAC 2009-2013

- * Plus de 12 000 données acquises
- * Enrichissement de la base de données du GMN facilitée par la mise en place d'un module de saisie en ligne
- * Participation à l'Observatoire de la Biodiversité Régional

Description de l'action

- * Maintenir et faire évoluer les outils existants (FNAT, WNAT, ...)
- * Gérer, exploiter et analyser les données
- * Actualiser la liste des gîtes d'intérêt protégés et à protéger
- * Établir une liste de sites à suivre sur le long terme permettant de mesurer l'évolution des populations
- * Publier la carte des gîtes d'intérêt
- * Contribuer à l'Observatoire Régional de la Biodiversité de Normandie (OBN) et à l'Observatoire National des Chiroptères (projet national)
- * Établir des cartes d'alerte à intégrer dans le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires)

Espèces concernées

Toutes les espèces

Indicateurs

- * Nombre de données saisies par an
- * Nombre de données transmises aux observatoires
- * Nombre de contributions aux expertises régionales et/ou nationales (SRADDET, ...)
- * Actualisation de la liste des gîtes d'intérêt
- * Réalisation de la carte des gîtes d'intérêt
- * Réalisation des cartes d'alerte

Acteurs et partenaires

GMN, Parcs Naturels Régionaux, CEN, Conservatoire du Littoral, Collectivités, CPIE, Services de l'état, ONF, CRPF, ONCFS, OBN, FCEN, etc.

Financement mobilisable

DREAL, FEDER, FEADER, Région, bénévolat

Axe PNA : Améliorer la connaissance et assurer le suivi en vue de la conservation des populations

Action 5 : Assurer la coordination régionale du réseau Suivi de la Mortalité Anormale des Chiroptères (SMAC) et du réseau ANSES

Objectifs de l'action

Assurer une veille sanitaire à l'échelle régionale

Acquis du PIAC 2009-2013

- * Coordonner la collecte des cadavres et assurer la gestion des fiches ANSES

Description de l'action

- * Former et informer des observateurs (recueil des données liées à la mortalité, mesures sanitaires) (*cf. fiche formation*)
- * Coordonner la collecte des cadavres et assurer la gestion des fiches SMAC et ANSES
- * Assurer les échanges d'informations avec le niveau national
- * Réaliser une synthèse annuelle régionale

Espèces concernées

Toutes les espèces

Indicateurs

- * Nombre annuel des cas recueillis par le coordinateur régional SMAC
- * Nombre d'individus envoyés à l'ANSES
- * Nombre de cas de rage détectés en Normandie
- * Synthèse annuelle des cas régionaux

Acteurs et partenaires

GMN, ONCFS et réseau SAGIR, MNHN, ANSES, Laboratoires vétérinaires départementaux, centres de soins, etc

Financement mobilisable

DREAL, bénévolat

Financement mobilisable

DREAL, FEDER, FEADER, AESN, AELB, Départements, Région, bénévolat

Axe PNA : Prendre en compte les Chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques

Action 6 : Intégrer les chiroptères dans les documents de planification territoriale

Objectifs de l'action

Prendre en compte la fonctionnalité des habitats et le comportement des espèces dans l'aménagement du territoire

Acquis du PIAC 2009-2013

* Élaboration de recommandations dans le cadre de projets d'aménagements instruits par les services de l'état (expertise GMN) : rénovation de bâtiments, etc.

Description de l'action

- * Sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux chiroptérologiques (exigences écologiques, habitats, corridors, pollution lumineuse, ...)
- * Développer des programmes de recherche afin d'améliorer les connaissances sur les fonctionnalités et l'utilisation des habitats par les chauves-souris, notamment dans le cadre de l'élaboration de la Trame Verte et Bleue des territoires
- * Élaborer un outil permettant l'intégration des enjeux chiroptères lors des porter à connaissances réalisés par les acteurs (ex : PNR) dans le cadre des PLU, PLUi, chartes paysagères, ... (ex : carte d'alerte accompagnée d'une grille de lecture sur les principaux éléments de biologie/écologie)
- * Contribuer à l'élaboration des guides nationaux et les diffuser
- * Développer des outils de sensibilisation à destination des élus (feuillet d'information) en région pour une meilleure prise en compte de la biodiversité lors des aménagements (*cf. fiche communication*)

Espèces concernées

Toutes les espèces

Indicateurs

- * Carte d'alerte réalisée
- * Nombre de retours d'expériences transmis au niveau national
- * Nombre d'acteurs sensibilisés
- * Nombre d'études réalisées

Acteurs et partenaires

GMN, DREAL, DDT(M), CAUE, RTE, ERDF, SNCF Réseau, VNF, CEREMA, collectivités, bureaux d'études, Parcs Naturels Régionaux, CEN, GRAPE, etc.

Financement mobilisable

DREAL, FEDER, FEADER, Région, Bénévolat

Axe PNA : Prendre en compte les Chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques

Action 7 : Protéger les gîtes souterrains et sites de swarming

Objectifs de l'action

Protéger les sites utilisés par les Chiroptères en hibernation et pour l'accouplement

Acquis du PIAC 2009-2013

- * Plus de 50 sites protégés (conventions, protection physique/aménagement, protection réglementaire, acquisition)
- * Intégration de 121 ZNIEFF de type I, du fait de la présence d'un ou plusieurs sites d'hibernation et/ou d'accouplement

Description de l'action

- * Actualiser la liste des sites à protéger sur la durée du PRAC (en fonction des enjeux et des possibilités techniques) avec une mise à jour biennale
- * Mettre en place une protection adaptée au site (protection physique, convention, protection réglementaire, ...)
- * Réaliser une synthèse en région des différents aménagements et cahiers des charges réalisés pour la protection physique des sites (cavités, blockhaus, ...) en vue d'alimenter un futur recueil national
- * Réfléchir aux modalités de protection des sites d'accouplement
- * Mettre en adéquation les périmètres Natura2000 avec la réalité du terrain (intégration de la totalité du développement souterrain des cavités dans le périmètre Natura 2000)
- * Contribuer aux enquêtes nationales sur la protection des gîtes
- * Réaliser une plaquette de sensibilisation sur le dérangement des chauves-souris dans les gîtes d'hibernation à destination des collectivités, notamment dans le cadre de projet de valorisation historique (*cf. fiche communication*)
- * Travailler en collaboration avec les services de l'Etat pour la protection des sites miniers et obtenir les autorisations de suivi des sites miniers sécurisés

Espèces concernées

Toutes les espèces

Indicateurs

- * Définition de la liste des sites à protéger
- * Recueil d'expériences des aménagements réalisés
- * Nombre de sites protégés
- * Nombre de périmètres de sites Natura 2000 en adéquation avec le développement souterrain
- * Nombre de contributions aux enquêtes nationales

Acteurs et partenaires

GMN, CEN, CdL, Collectivités territoriales, Services de l'état, propriétaires privés, ONF, CRPF, CPIE, etc.

Financement mobilisable

DREAL, FEDER, FEADER, Fondations, Région, Collectivités, Bénévolat, etc.

Axe PNA : Prendre en compte les Chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques

Action 8 : Protéger les gîtes dans les bâtiments

Objectifs de l'action

Protéger les gîtes des chiroptères dans le bâti
Maintenir les sites favorables et améliorer le potentiel d'accueil

Acquis du PIAC 2009-2013

- * 13 sites de mise-bas protégés (conventions, aménagements)
- * 40 nouvelles ZNIEFF de type I définies du fait de la présence de sites de mise-bas

Description de l'action

- * Mettre en place une protection adaptée pour chaque site (aménagement, convention, protection réglementaire, ...)
- * Élaborer une stratégie pour favoriser l'accueil des chiroptères dans les églises
- * Sensibiliser les élus et la population aux problématiques de la pollution lumineuse
- * Réactiver le partenariat avec la DRAC sur la thématique « Chiroptères et monuments historiques »
- * Intégrer une expertise chiroptères lors des visites diagnostiques des monuments historiques
- * Développer des partenariats pour favoriser la protection des gîtes (notaires, architectes, CAUE, collectivités, services culturels des Parcs Naturels Régionaux, etc.)
- * Diffuser la fiche technique nationale de prise en compte des Chiroptères dans les monuments historiques
- * Contribuer aux enquêtes régionales et/ou nationales sur la protection des gîtes

Espèces concernées

Toutes les espèces

Indicateurs

- * Nombre de sites protégés
- * Nombre de monuments historiques ayant pris en compte les chauves-souris lors d'opérations d'entretien/aménagement
- * Nombre d'églises ou bâtiments aménagés pour favoriser l'accueil des chauves-souris
- * Nombre de contributions aux enquêtes régionales et/ou nationales

Acteurs et partenaires

GMN, DRAC, ABF, Collectivités territoriales, Parcs Naturels Régionaux, Services de l'état, propriétaires privés, CAUE, espaces info énergie, CNFPT, GONm, etc.

Financement mobilisable

DREAL, FEDER, FEADER, Fondations, DRAC, Collectivités, propriétaires privés, etc.

Axe PNA : Prendre en compte les Chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques

Action 9 : Prendre en compte les Chiroptères dans les infrastructures de transport et les ouvrages d'art

Objectifs de l'action

Diminuer la mortalité des Chiroptères due aux infrastructures de transport.
Prendre en compte les Chiroptères lors de la construction, de l'exploitation ou la requalification des infrastructures de transport et lors de la construction, la rénovation ou la destruction des ouvrages d'art.

Acquis du PIAC 2009-2013

- * Conventions cadres GMN/Département 27 et 76 pour la prise en compte des chauves-souris dans les ouvrages de la voirie départementale
- * Transmission annuelle par les départements 27, 76, 50 et 61 de la liste des ouvrages soumis à travaux pour expertise préalable
- * Prise de contact avec les services de la DIR NO

Description de l'action

- * Poursuivre les expertises chiroptères sur les ouvrages d'art
- * Centraliser les résultats des suivis des aménagements spécifiques et les diffuser
- * Intégrer les données relatives aux Chiroptères dans les BDD des maîtres d'ouvrages (CD et DIRNO)
- * Participer à la collecte d'expériences de mesures Eviter-Réduire-Compenser (ERC)
- * Former les acteurs des infrastructures de transport et des ouvrages d'art, notamment dans le cadre des journées COTITA* (*cf. fiche formation*)
- * Développer des partenariats avec les gestionnaires d'ouvrages (Réseau ferré, ...)
- * Diffuser le guide technique « Chiroptères et infrastructures de transport » publié par le CEREMA
- * Diffuser les documents produits au niveau national

Espèces concernées

Toutes les espèces

Indicateurs

- * Centralisation des résultats des suivis des aménagements spécifiques
- * Nombre de données transmises aux BDD des maîtres d'ouvrages
- * Nombre d'ouvrages de franchissements proposés et réalisés
- * Nombre de journées COTITA organisées

Acteurs et partenaires

CEREMA, Collectivités, DIRNO, SNCF Réseau, gestionnaires d'autoroutes, RTE, ERDF, DREAL, Bureaux d'études, GMN, etc.

Financement mobilisable

DREAL, FEDER, FEADER, Collectivités, Sociétés privés, etc.

* COTITA : Conférence Technique Interdépartementale des Transports et de l'Aménagement

Axe PNA : Prendre en compte les Chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques

Action 10 : Intégrer les enjeux Chiroptères lors de l'implantation de parcs éoliens

Objectifs de l'action

Diminuer les impacts des parcs éoliens sur les populations de chauves-souris

Acquis du PIAC 2009-2013

- * Organisation d'un groupe de travail Eolien et Chauves-souris avec les services de l'état, bureaux d'études, développeurs, gestionnaires d'espaces naturels
- * Diffusion des recommandations nationales et européennes auprès des développeurs éoliens
- * Intégration de recommandations générales dans les SRE

Description de l'action

- * Suivre la mortalité des chiroptères par le réseau d'observateurs
- * Établir des recommandations régionales basées sur les recommandations EUROBATS et SFPEM avec l'ensemble des acteurs normands et produire une carte d'alerte des enjeux chiroptérologiques pour l'établissement de nouveaux parcs éoliens dans le cadre de l'élaboration du futur SRADDET
- * Disposer d'un guide régional (avec validation administrative et scientifique) permettant une analyse pertinente des études d'impacts et des suivis mortalités présentés par les développeurs éoliens en région en lien avec le SECLAD
- * Diffuser les outils nationaux
- * Former les services instructeurs à la prise en compte des chauves-souris (*cf. fiche formation*)
- * Expérimenter des dispositifs de réduction d'impact sur des parcs volontaires
- * Étudier la faisabilité de pouvoir intégrer les enjeux chiroptères sur le petit éolien

Espèces concernées

Pipistrelle commune, Pipistrelle de Nathusius, Sérotine commune, Sérotine bicolore, Noctule de Leisler, Noctule commune

Indicateurs

- * Nombres de suivis rendus disponibles
- * Nombre de données du réseau bénévole
- * Recommandations régionales réalisées
- * Outils régionaux réalisés
- * Carte d'alerte éolien réalisée
- * Nombre de formations organisées
- * Centralisation des arrêtés d'exploitation des parcs éoliens normands réalisés

Acteurs et partenaires

GMN, DREAL, Développeurs éoliens, Bureaux d'Etudes, Collectivités, Associations, etc.

Financement mobilisable

DREAL, FEDER, FEADER, sociétés privées

Axe PNA : Prendre en compte les Chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques

Action 11 : Améliorer la prise en compte des Chiroptères dans la gestion forestière publique et privée

Objectifs de l'action

Mieux intégrer les recommandations pour les chauves-souris dans les pratiques forestières

Acquis du PIAC 2009-2013

- * Convention cadre de partenariat GMN/ONF sur l'ensemble de la Normandie
- * Des inventaires et études en milieu forestier
- * Des sites protégés en forêt (conventions, protection physique, APPBs)
- * Formation des agents ONF à la prise en compte des chauves-souris dans la gestion forestière
- * Sensibilisation des propriétaires privés sur un martelloscope
- * Mise en place d'îlots de vieillissement

Description de l'action

- * Réaliser un état des lieux de la répartition connue des espèces arboricoles et forestières de Normandie
- * Réaliser un état des lieux des îlots de vieillissement et de sénescence en Normandie
- * Identifier les massifs/secteurs de Normandie pauvre en données
- * Identifier les sites d'hibernation, de reproduction et de swarming en milieu forestier
- * Développer des études afin de combler les manques de connaissances identifiées
- * Étudier la faisabilité d'un programme de recherche sur la fonctionnalité des forêts normandes pour les chauves-souris et interaction milieux bocagers/forêts, urbains/forêts, etc.
- * Évaluer l'impact du développement de la filière bois énergie en terme d'impact sur les habitats des chiroptères forestiers (indicateurs : surfaces de bois arasées, boisements surexploités, plantations d'essences à croissance rapide au détriment de peuplements forestiers climatiques, etc.)
- * Réaliser des inventaires préalables à de nouveaux aménagements forestiers
- * Proposer des aménagements favorables aux chauves-souris pour les maisons forestières
- * Organiser des journées de formation/information pour les gestionnaires et propriétaires forestiers (*cf. fiche formation*)
- * Formaliser le partenariat engagé avec le CRPF (convention)
- * Développer des outils en région à destination des propriétaires forestiers (actions de protection sur leurs forêts, ...) (*cf. fiche communication*)
- * Diffuser les outils nationaux (guides techniques, ...)
- * Expérimenter des dispositifs permettant de réduire les impacts de l'abattage sur les chiroptères

Espèces concernées

Toutes les espèces

Indicateurs

- * États des lieux réalisés
- * Nombre d'études réalisées
- * Nombre d'inventaires préalables à de nouveaux aménagements forestiers
- * Nombre de journées de formation/information organisées

Acteurs et partenaires

GMN, ONF, CRPF, CETEF, syndicats de propriétaires forestiers, gestionnaires privés, coopératives forestières

Financement mobilisable

DREAL, FEDER, FEADER, ONF

Axe PNA : Prendre en compte les Chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques

Action 12 : Intégrer les chiroptères dans les pratiques agricoles

Objectifs de l'action

Concilier pratiques agricoles et chiroptères

Acquis du PIAC 2009-2013

- * Organisation d'un groupe de travail sur les traitements anti-parasitaires du bétail et les chauves-souris avec groupement technique vétérinaire, gestionnaires d'espaces naturels, services de l'état

Description de l'action

- * Sensibiliser les acteurs du monde agricole par une approche sur les paysages et la qualité de vie (cf fiche communication)
- * Étudier la faisabilité d'un programme de recherche sur l'impact des pratiques agricoles sur les populations d'insectes coprophages et le Grand Rhinolophe, et la possibilité de formuler des recommandations de traitements du bétail en Normandie
- * Développer des projets visant à caractériser les terrains de chasse des chiroptères en milieu agricole (prairies, vergers, cultures ...)
- * Réaliser une plaquette des bonnes pratiques à destination des agriculteurs (*cf. fiche communication*)
- * Organiser des journées d'échanges avec les acteurs (vétérinaires, lycées agricoles ...)
- * Diffuser les outils nationaux
- * Rédiger des articles dans les revues spécialisées, bulletins d'informations des chambres d'agriculture, etc.

Espèces concernées

Toutes les espèces

Indicateurs

- * Nombre d'études réalisées en Normandie
- * Plaquette des bonnes pratiques réalisée
- * Guide des recommandations "traitements du bétail" réalisé
- * Nombre d'actions de sensibilisation

Acteurs et partenaires

GMN, chambres d'agriculture, Agri Bio Normandie, GIEE, Collectivités, CEN, Conservatoire du Littoral, SyMEL, INRA, DREAL, DDT(m), Région, vétérinaires, lycées agricoles

Financement mobilisable

DREAL, FEDER, FEADER, Parcs Naturels Régionaux, Gestionnaires de sites, Collectivités

Axe PNA : Soutenir le réseau et promouvoir les échanges

Action 13 : Développer le réseau SOS Chauves-souris

Objectifs de l'action

Améliorer l'efficacité du réseau SOS chauves-souris

Acquis du PIAC 2009-2013

- * Une centaine d'appels traités par an
- * Rédaction et diffusion d'un guide d'intervention
- * Structuration du réseau et cartographie des secteurs d'intervention
- * Campagne de communication : diffusion du numéro aux SDIS, sur les sites internet des partenaires, création d'une page web spécifique sur le site du GMN

Description de l'action

- * Former de nouveaux correspondants locaux pour chaque département (*cf. fiche formation*)
- * Assurer la coordination du réseau régional
- * Poursuivre les interventions SOS chiros
- * Centraliser les cas traités à l'échelle régionale via un tableur de suivi et éditer une synthèse annuelle
- * Diffuser les coordonnées SOS chiros auprès des différents acteurs et partenaires
- * Sensibiliser les professionnels du bâtiment (couvreur, menuisier, élagueur, ...), les professionnels de santé animale et de dératisation (*cf. fiche formation*)

Espèces concernées

Toutes les espèces

Indicateurs

- * Nombre de formations réalisées
- * Nombre de SOS traités
- * Nombre d'actions de sensibilisation

Acteurs et partenaires

GMN, collectivités territoriales, CEN, CdL, DREAL, vétérinaires, ONCFS

Financement mobilisable

DREAL, Région, Fondations, Bénévolat

Axe PNA : Soutenir le réseau et promouvoir les échanges

Action 14 : Communiquer et Sensibiliser

Objectifs de l'action

Développer et diffuser des outils de communication et de sensibilisation

Acquis du PIAC 2009-2013

- * Organisation d'expositions, stands, animations
- * Centralisation des informations relatives aux nuits de la chauve-souris pour diffusion sur le site officiel et diffusion d'un diaporama type
- * Réalisation d'outils de communication : poster, plaquettes, fascicules, panneaux d'information sur les sites protégés
- * Signature des premiers refuges à chauves-souris
- * Articles de presse et pages web
- * Élaboration d'une newsletter PIAC mensuelle
- * Communications lors de colloques, séminaires, etc.

Description de l'action

- * Mettre en place d'une lettre d'informations bimestrielle
- * Développer l'opération "refuges à chauves-souris" avec un objectif de 30 signatures par an
- * Développer des outils de sciences participatives du type « Des chauve-souris dans mon grenier ? »
- * Organiser des nuits de la chauve-souris, stands, conférences, ...
- * Rééditer et diffuser des outils de communication (poster, plaquette, ...)
- * Élaborer de nouveaux outils de communication (exposition, plaquette, flyers, carte postale, ...), notamment :
 - Une exposition en plusieurs exemplaires abordant différentes thématiques autour des chauves-souris
 - Un flyer numérique SOS chauves-souris
 - Une plaquette « Quoi faire en tant qu'élu ? » avec une proposition d'actions concrètes (dérangement, pollution lumineuse, etc.)
 - Des outils à destination des propriétaires forestiers
 - Des outils pour la préservation du bocage en lien avec les autres programmes régionaux
- * Participer à l'actualisation des cahiers CPN sur les chiroptères
- * Dresser la liste des structures locales susceptibles de relayer efficacement les supports de communication

Espèces concernées

Toutes les espèces

Indicateurs

- * Nombre de refuges à chauves-souris signés
- * Nombre d'actions de sensibilisation (animation hors nuit de la chauve-souris, conférence, stand)
- * Nombre de nuits de la chauve-souris
- * Nombre d'outils de communication créés

Acteurs et partenaires

GMN, Collectivités, URCPIE, associations, clubs natures, DREAL, ONF, CRPF, ONCFS, grand public, ...

Financement mobilisable

DREAL, Collectivités, Région, Fondations, FEDER, FEADER

Axe PNA : Soutenir le réseau et promouvoir les échanges

Action 15 : Former des professionnels de terrain

Objectifs de l'action

Fournir aux partenaires des informations suffisantes et ciblées pour la prise en compte de la conservation des chauves-souris
Former un réseau d'observateurs

Acquis du PIAC 2009-2013

- * Formation des agents ONF
- * Sensibilisation agents ONCFS, gardes particuliers, élagueurs collectivités, agents DRAC, agents ouvrages d'art départementaux

Description de l'action

- * Poursuivre la formation des bénévoles à l'identification à vue dans les gîtes
- * Organiser des formations acoustiques
- * Former des correspondants SOS locaux pour chaque département
- * Développer un réseau de contributeurs pour les réseaux SMAC et ANSES
- * Accompagner des chiroptérologues dans la formation nationale à la capture
- * Former les acteurs des infrastructures de transport et des ouvrages d'art, notamment dans le cadre des journées COTITA*
- * Former les services instructeurs éolien à la prise en compte des chauves-souris
- * Organiser des journées de formation/information pour les gestionnaires et propriétaires forestiers
- * Organiser des journées de formation à destination des structures de protection de l'environnement
- * Organiser des journées d'échanges avec les acteurs (vétérinaires, lycées agricoles ...)
- * Sensibiliser les professionnels du bâtiment (couvreur, menuisier, ...), les professionnels de santé animale et de dératisation

Espèces concernées

Toutes les espèces

Indicateurs

- * Nombre de nouveaux bénévoles formés à l'identification à vue
- * Nombre de stages "acoustique" organisés
- * Nombre de formations SOS
- * Nombre de contributeurs SMAC et ANSES
- * Nombres des chiroptérologues formés à la capture
- * Nombre de formations professionnels "ouvrages d'art et chauves-souris" réalisées
- * Nombre de formations services instructeurs éolien réalisées
- * Nombre de formations "forêt et chauves-souris" réalisées
- * Nombre de formations "agriculture et chauves-souris" réalisées
- * Nombre de formations "bâti et chauves-souris" réalisées

Acteurs et partenaires

GMN, ONF, CRPF, Services de l'état, Collectivités, lycée agricole, vétérinaires, sociétés privées, etc.

Financement mobilisable

DREAL, Fondations, Région

* COTITA : Conférence Technique Interdépartementale des Transports et de l'Aménagement

IV. TABLEAUX RÉCAPITULATIFS DES INDICATEURS

Axe 1 : Améliorer la connaissance et assurer le suivi en vue de la conservation des populations

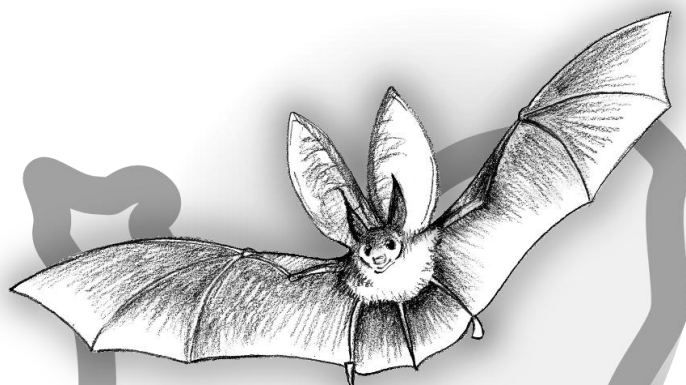
Action	Intitulé de l'action	Indicateurs
Action 1	Amélioration des connaissances générales des espèces et assurer le suivi des populations	<ul style="list-style-type: none"> * Nombre de sites suivis / nombre de sites à suivre * Nombre de sites découverts * Nombre de données acquises * Nombre de programmes de recherche développés * Liste rouge normande réalisée et sa révision en fin de Plan * Liste des sites à suivre sur le long terme réalisée * Étude biogéographique et évolutive initiée
Action 2	Etudes et Recherche sur les espèces peu connues	<ul style="list-style-type: none"> * Nombre d'espèces dont le statut a pu être déterminé * Nombre d'études réalisées
Action 3	Créer un observatoire des espèces migratrices en Normandie	<ul style="list-style-type: none"> * Nombre de données acquises
Action 4	Assurer le maintien et l'enrichissement de la base de données régionale	<ul style="list-style-type: none"> * Nombre de données saisies par an * Nombre de données transmises aux observatoires * Nombre de contributions aux expertises régionales et/ou nationales (SRADDET, ...) * Actualisation de la liste des gîtes d'intérêt * Réalisation de la carte des gîtes d'intérêt * Réalisation des cartes d'alerte
Action 5	Assurer la coordination régionale du réseau Suivi de la Mortalité Anormale des Chiroptères (SMAC) et du réseau ANSES d'épidémiosurveillance de la rage	<ul style="list-style-type: none"> * Nombre annuel des cas recueillis par le coordinateur régional SMAC * Nombre d'individus envoyés à l'ANSES * Nombre de cas de rage détectés en Normandie * Synthèse annuelle des cas régionaux

Axe 2 : Prendre en compte les Chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques

Action	Intitulé de l'action	Indicateurs
Action 6	Intégrer les chiroptères dans les documents de planification territoriale	<ul style="list-style-type: none"> * Carte d'alerte réalisée * Nombre de retours d'expériences transmis au niveau national * Nombre d'acteurs sensibilisés * Nombre d'études réalisées
Action 7	Protéger les gîtes souterrains et sites de swarming	<ul style="list-style-type: none"> * Définition de la liste des sites à protéger * Recueil d'expériences des aménagements réalisé * Nombre de sites protégés * Nombre de périmètres de sites Natura 2000 en adéquation avec le développement souterrain * Nombre de contributions aux enquêtes nationales
Action 8	Protéger les gîtes dans les bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> * Nombre de sites protégés * Nombre de monuments historiques ayant pris en compte les chauves-souris lors d'opérations d'entretien/aménagement * Nombre d'églises ou bâtiments aménagés pour favoriser l'accueil des chauves-souris * Nombre de contributions aux enquêtes régionales et/ou nationales
Action 9	Prendre en compte les Chiroptères dans les infrastructures de transport et les ouvrages d'art	<ul style="list-style-type: none"> * Centralisation des résultats des suivis des aménagements spécifiques * Nombre de données transmises aux BDD des maîtres d'ouvrages * Nombre d'ouvrages de franchissements proposés et réalisés * Nombre de journées COTITA organisées
Action 10	Intégrer les enjeux Chiroptères lors de l'implantation de parcs éoliens	<ul style="list-style-type: none"> * Nombres de suivis rendus disponibles * Nombre de données du réseau bénévole * Recommandations régionales réalisées * Outils régionaux réalisés * Carte d'alerte éolien réalisée * Nombre de formations organisées * Centralisation des arrêtés d'exploitation des parcs éoliens normands réalisés
Action 11	Améliorer la prise en compte des Chiroptères dans la gestion forestière publique et privée	<ul style="list-style-type: none"> * États des lieux réalisés * Nombre d'études réalisées * Nombre d'inventaires préalables à de nouveaux aménagements forestiers * Nombre de journées de formation/information organisées
Action 12	Intégrer les chiroptères dans les pratiques agricoles	<ul style="list-style-type: none"> * Nombre d'études réalisées en Normandie * Plaquette des bonnes pratiques réalisée * Guide des recommandations "traitements du bétail" réalisé * Nombre d'actions de sensibilisation

Axe 3 : Soutenir le réseau et promouvoir les échanges

Action	Intitulé de l'action	Indicateurs
Action 13	Développer le réseau SOS Chauves-souris	<ul style="list-style-type: none"> * Nombre de formations réalisées * Nombre de SOS traités * Nombre d'actions de sensibilisation
Action 14	Communiquer et Sensibiliser	<ul style="list-style-type: none"> * Nombre de refuges à chauves-souris signés * Nombre d'actions de sensibilisation (animation hors nuit de la chauve-souris, conférence, stand) * Nombre de nuits de la chauve-souris * Nombre d'outils de communication créés
Action 15	Former les professionnels de terrain	<ul style="list-style-type: none"> * Nombre de nouveaux bénévoles formés à l'identification à vue * Nombre de stages "acoustique" organisés * Nombre de formations SOS * Nombre de contributeurs SMAC et ANSES * Nombres des chiroptérologues formés à la capture * Nombre de formations professionnels "ouvrages d'art et chauves-souris" réalisées * Nombre de formations services instructeurs éolien réalisées * Nombre de formations "forêt et chauves-souris" réalisées * Nombre de formations "agriculture et chauves-souris" réalisées * Nombre de formations "bâti et chauves-souris" réalisées



Plan
Régional
d' **A**ctions en faveur
des **C**hauves-souris de Normandie



Groupe
Mammalogique
Normand

PLAN RÉGIONAL D'ACTIONS EN FAVEUR DES CHIROPTÈRES
NORMANDIE | 2017-2025